AR Prefecture

082-218200178-20250925-DELIB2025_45-DE

Reçu le 02/10/2025

Pub<mark>lié le 02/10/2025</mark>

CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REPARTITION DE FRAIS COMMUNS DES MEMBRES DU

GROUPEMENT DE COMMANDE FOURNITURE DE GRANULES BOIS
POUR LA PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE GRANULES BOIS
SAISON DE CHAUFFE 2025-2026

ENTRE:

La Mairie de Verlhac-Tescou coordonnateur du groupement, sis 73, route de Monclar 82230 VERLHAC-TESCOU, représenté par son Maire Monsieur Michel REGAMBERT, dûment autorisé à la signature de la présente convention par délibération du Conseil Municipal en date du 21/08/2025,

D'UNE PART.

ET:

La commune de [nom de la commune] ou nom de la structure, représenté(e) par son Maire ou qualité du représentant de la structure, dûment autorisé à la signature de la présente par délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant en date du date conseil municipal ou l'organe délibérant.

D'AUTRE PART,

Il a tout d'abord été exposé ce qui suit :

PREAMBULE:

La commune de VERLHAC-TESCOU en tant que coordonnateur a été désignée pour centraliser, commander et avancer les frais communs aux membres du groupement.

ARTICLE 1: OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités financières de remboursement de ces frais au coordonnateur.

ARTICLE 2: DETERMINATION DES FRAIS AVANCES

Il s'agit des frais portant sur :

* la publication du marché

ARTICLE 3: MODALITES DE REPARTITION ET DE REGLEMENT

Le coordonnateur présentera de manière contradictoire un état détaillé des dépenses effectivement engagées (cf annexe 1 ci-après) en conformité avec l'article 2 ci-dessus.

La participation de chaque membre sera calculée par le coordonnateur au vu des dépenses qu'il aura réalisées et du nombre de membres participant à la consultation. Le coordonnateur paiera en premier lieu les dépenses afférentes aux frais de procédure puis émettra un titre de recette pour le remboursement auprès de chaque membre.

Fait à VERLHAC-TESCOU, le / /	Fait à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Le Coordonnateur,	Pour La commune de <i>[nom de la commune] ou</i> nom de la structure «Qualité_du_signataire»
Michel REGAMBERT	«Nom_du_signataire»